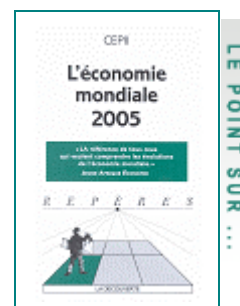


L'imbroglie des inégalités

Isabelle Bensidoun*



p. 93-104

L'évolution des inégalités dans le monde est devenue un enjeu majeur du débat sur la mondialisation dont la nature passionnée a contribué à brouiller les repères. Cette évolution est souvent utilisée comme une sorte de résumé des bienfaits – ou méfaits – de la mondialisation par ses partisans comme par ses contestataires pour appuyer leurs positions. En effet, il n'existe pas un indicateur des inégalités dans le monde, mais plusieurs, qui fournissent des résultats contradictoires et peuvent aussi bien illustrer les discours des uns que ceux des autres. Ces différences ne sont pas seulement d'ordre méthodologique ou « technique » mais proviennent de concepts différents. Si l'on veut comprendre l'origine des controverses, il convient de démêler précisément de quoi l'on parle lorsqu'on utilise tel ou tel indicateur et de circonscrire le champ des conclusions qui peuvent être tirées de chacun. Avant d'aborder précisément ces points, un exemple permettra de mieux saisir les différents concepts.

Les inégalités, mais lesquelles ?

Supposons que nous nous intéressons aux inégalités dans l'Union européenne. À quoi nous intéressons-nous précisément ? Est-ce que nous nous préoccupons des inégalités entre pays-membres ? Quand l'Espagne, le Portugal et la Grèce sont entrés dans l'Union, les inégalités de revenu moyen entre pays-membres ont augmenté : les nouveaux membres étaient sensiblement moins riches que les anciens. Y a-t-il eu depuis un rattrapage du niveau de revenu moyen de l'Union européenne par ces pays ? C'est un premier champ de questions qui s'intéresse aux *inégalités entre les pays* européens. On peut aussi se préoccuper de ce qui se passe depuis quinze ans au sein de l'ensemble de la population européenne sans distinction de nationalité. Comment, dans cet ensemble, ont évolué les inégalités de revenu des ménages ? La *société européenne* est-elle plus égalitaire aujourd'hui qu'il y a quinze ans ? Les préoccupations ne sont pas du même ordre dans les deux cas. Dans le premier, on s'intéresse à la croissance par tête des différents pays et au rattrapage des niveaux de vie. Dans le second, on se préoccupe de l'évolution de la *distribution des revenus* des ménages. La deuxième question est plus proche de ce que l'on entend par inégalités lorsque cette question est abordée à l'échelle

* Isabelle Bensidoun est économiste au CEPII.

d'un pays. De fait, dans ce cas, on considère les ménages européens indépendamment de leur nationalité comme membres d'un seul « grand pays » : l'Europe.

Deux poids, deux mesures

Cette distinction, qui apparaît claire sur l'exemple européen, laisse place à une certaine confusion dès que l'on aborde les questions au niveau mondial. La raison est, en partie, d'ordre statistique. Pour répondre à la première question, celle qui concerne les niveaux de vie nationaux moyens (*inégalités entre pays*), les données nécessaires se limitent aux PIB en parité de pouvoir d'achat et à la population. Différents organismes internationaux produisent ces statistiques harmonisées sur la plupart des pays du monde et sur une longue période. Mais, pour répondre à la seconde question, celle des inégalités au sein de la population mondiale (*inégalités mondiales*), des données plus fines provenant d'enquêtes nationales sur le revenu ou la consommation des ménages sont nécessaires. Or, au niveau mondial, l'exhaustivité de ces données et la possibilité de les harmoniser ne sont pas garanties ; les séries temporelles ne sont pas toujours disponibles. Un important travail statistique et des arbitrages délicats entre largeur du champ géographique, longueur des séries temporelles et qualité des résultats sont donc nécessaires avant de pouvoir répondre à cette question. Pour contourner cette difficulté, on peut être tenté de construire un troisième indicateur, l'indicateur *d'inégalités internationales* qui, comme on le verra plus loin, a un statut ambigu.

Les inégalités entre pays

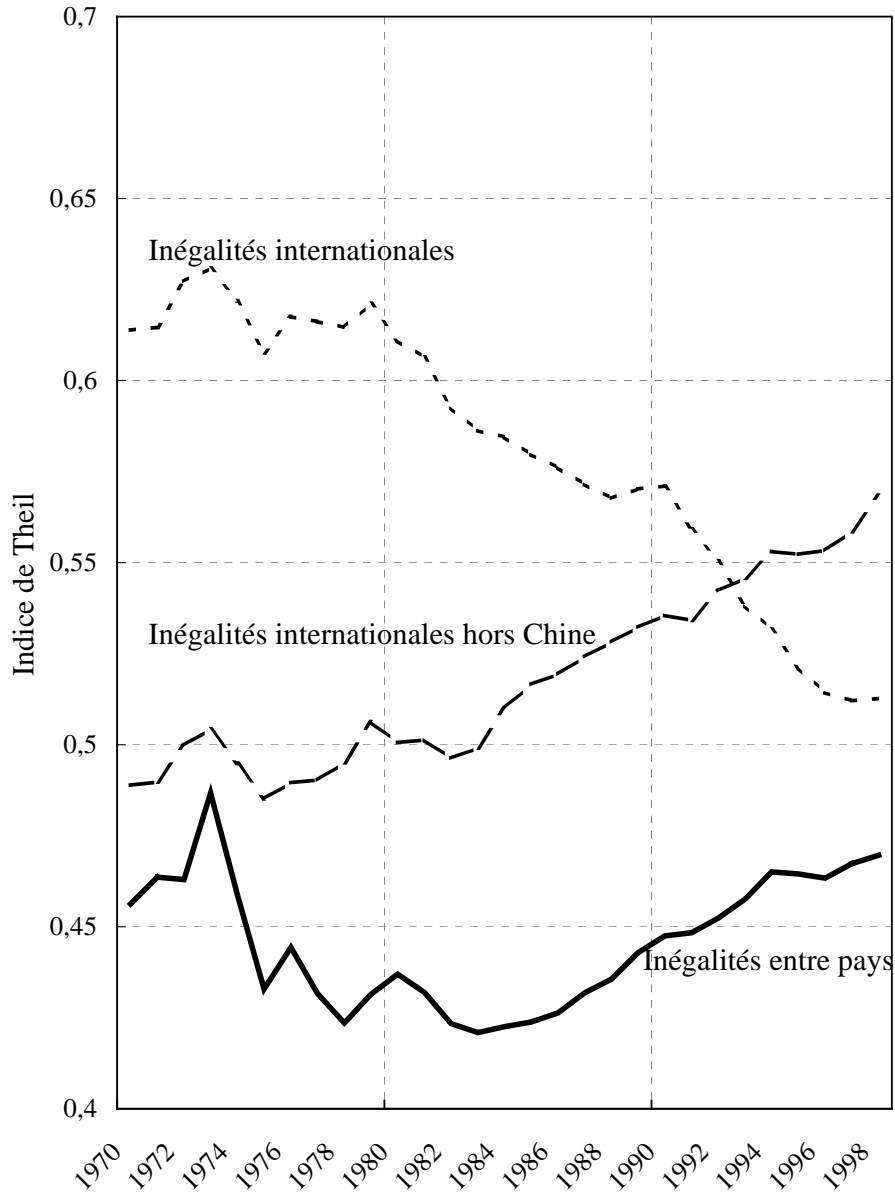
Voyons d'abord ce que donne la réponse à la première question : comment ont évolué les inégalités entre pays depuis trente ans ? Après avoir diminué au cours de la seconde moitié des années soixante-dix, elles ont augmenté de façon relativement régulière depuis 1984. C'est ce que révèle l'indice de Theil calculé à partir des PIB par tête, en parité de pouvoir d'achat, fournis par la base CHELEM sur 153 pays (graphique 1).

Ce résultat n'est rien d'autre que celui auquel est parvenue l'abondante littérature sur la convergence : il n'y a pas de rattrapage systématique des pays riches par les pays pauvres.

L'évolution de la forme de la distribution des PIB par tête dans le monde entre 1960 et 2000 nous indique d'ailleurs que cette absence de convergence provient du fait que la plupart des pays situés aux deux extrémités de la distribution le sont restés et que, parmi ceux qui appartenaient au groupe des pays intermédiaires en 1960, certains ont rejoint le groupe des pays riches tandis que d'autres ont rejoint celui des pays pauvres (graphique 2) [voir aussi Bensidoun et Chevallier, 2002]. Au final le nombre de pays composant la classe moyenne s'est réduit.

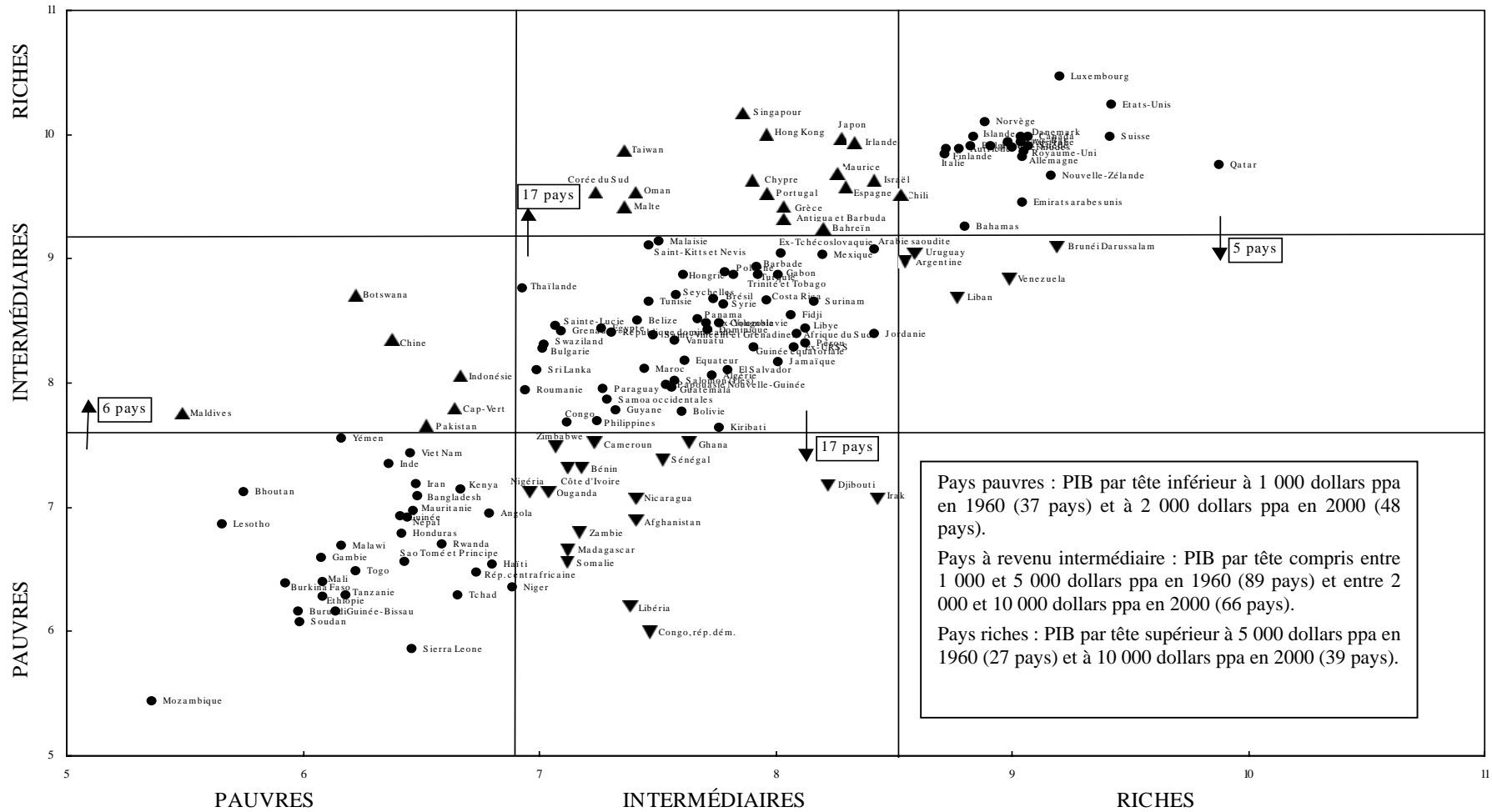
Si l'indicateur d'inégalités entre pays devait servir à illustrer un discours sur la mondialisation, le propos qu'il sous-tendrait serait le suivant : la mondialisation n'a pas permis le rattrapage économique de suffisamment de pays dans le monde pour être un facteur de réduction des inégalités qui existent entre les pays.

Graphique 1 – Inégalités entre pays et inégalités internationales



Source : CEPII, base de données CHELEM, calculs de l'auteur.

Graphique 2: PIB par tête en PPA
1960 (en abscisse) et 2000 (en ordonnée)



Source : CEPIL, base de données CHELEM, calculs de l'auteur.

© Éditions La Découverte, collection Repères, Paris, 2004.

Les inégalités internationales

Si l'on ne se place plus maintenant du point de vue des pays mais des populations, il est clair que les progrès de la Chine affectent plus de personnes que ceux du Botswana. De même le recul (relatif) du Nigeria concerne une part plus grande de la population mondiale que celui de l'Ouganda. Si l'on veut tenir compte de cela, il convient alors d'accorder à chaque pays, dans le calcul de l'indicateur d'inégalités, un poids égal à sa part dans la population mondiale.

Ce faisant, on quitte la notion d'inégalités entre pays au sens strict (seuls les pays comptent) pour se rapprocher de celle d'inégalités entre individus (inégalités mondiales), sans toutefois l'atteindre : c'est le nombre d'individus affectés par les évolutions qui concernent chaque pays qui est pris en compte dans les *inégalités internationales*, et non ce qu'il advient aux revenus des individus. Comme le souligne B. Milanovic, on ne fait avec cet indicateur d'inégalités internationales qu'une partie du chemin : en ne prenant pas en compte la distribution du revenu interne, on fait comme si tous les individus d'un pays disposaient du revenu moyen de ce pays ; les inégalités internes sont ignorées. Implicitement, le calcul d'inégalités internationales revient à accorder plus d'importance à l'impact sur le bien-être individuel de l'appartenance à une nation plutôt qu'à l'évolution du revenu individuel.

Les inégalités internationales se situent à un niveau plus élevé que les inégalités entre pays (graphique 1) du fait du poids de la Chine et de l'Inde dont les PIB par tête sont nettement en dessous de la moyenne mondiale. En termes d'évolution, le résultat est spectaculaire : après le palier des années soixante-dix, l'indicateur diminue sensiblement au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Par construction, ce mouvement reflète le formidable rattrapage de la Chine qui compte pour un cinquième de la population mondiale. Le même indicateur calculé sans la Chine montre, sur les deux dernières décennies, la même tendance que l'indicateur non pondéré : une montée des inégalités.

Le propos que l'indicateur des inégalités internationales pourrait illustrer serait celui-ci : compte tenu de la taille de sa population, le développement de la Chine (qui est un aspect de la mondialisation) a réduit les inégalités internationales.

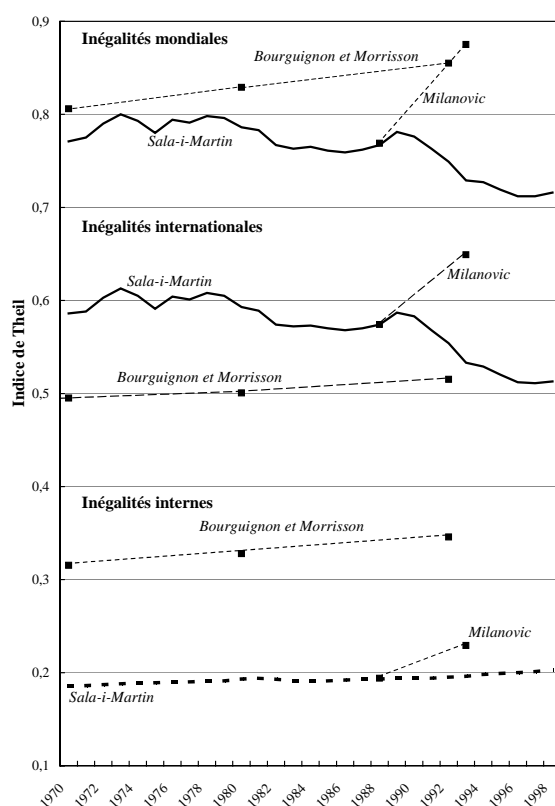
On touche ici aux limites de cet indicateur. À partir du moment où des poids différents sont accordés aux pays, il se peut très bien, comme c'est le cas actuellement, que l'évolution internationale que l'on observe reflète essentiellement ce qui se produit dans un pays, limitant par là même les conclusions que l'on peut en tirer d'un point de vue international. L'indicateur d'inégalités entre pays apporte alors un complément d'informations indispensable à ceux qui privilégient une approche entre nations. Pour ceux dont l'intérêt se porte davantage sur une approche en termes d'individus, il reste à faire l'autre partie du chemin : prendre en compte les inégalités internes.

Inégalités mondiales : une mesure délicate

Idéalement, pour calculer des inégalités mondiales, c'est-à-dire entre tous les individus du monde, il faudrait disposer d'une enquête mondiale sur les revenus des

ménages. Faute d'une telle enquête, les statistiques utilisées par les différents auteurs à partir de sources nationales se distinguent par la nature des séries et par les arbitrages que l'on a évoqués plus haut. Il peut s'agir de données d'enquêtes sur les revenus des ménages ou de données agrégées sur les revenus par quantile. Par ailleurs, les auteurs qui construisent des séries longues et aux champs géographiques larges doivent recourir à des approximations qui limitent évidemment la portée de leurs résultats. L'indicateur des inégalités mondiales présenté ici (indice de Theil) permet de distinguer les deux composantes des inégalités mondiales : inégalités internationales et inégalités internes (cette dernière composante est une somme des inégalités internes de chaque pays pondérée par la part du pays dans le PIB mondial).

Graphique 3 – Inégalités mondiales

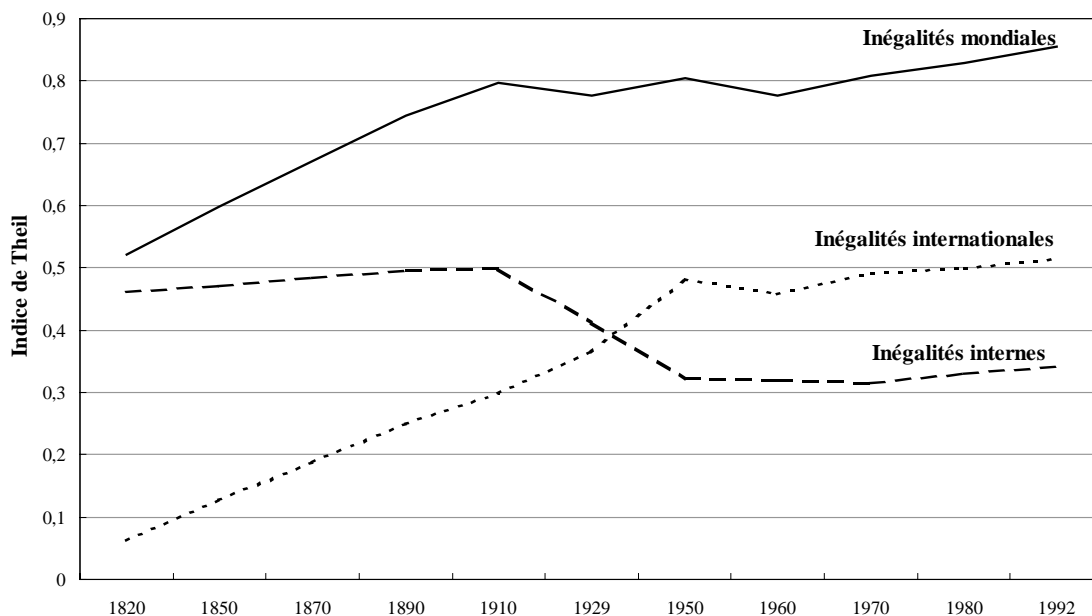


Source : Bourguignon et Morrisson (2002), Milanovic (2004) et Sala-i-Martin (2002).

Le graphique 3 présente les résultats des trois estimations les plus souvent citées. Celle réalisée par Bourguignon et Morrisson est intéressante dans une perspective historique longue (graphique 4). Elle indique une croissance très vive des inégalités mondiales tout au long du XIXe siècle, une stabilisation sur la première moitié du XXe, suivie d'une reprise depuis 1960, certes plus modeste, mais qui porte les inégalités mondiales de 0,776 à 0,855 en 1992. La différence majeure entre le XIXe et le XXe siècle concerne les contributions respectives des inégalités internationales et internes : alors qu'en 1820 les inégalités internes représentaient près de 90 % des inégalités mondiales,

elles n'en représentent déjà plus que 53 % en 1929 et leur part tombe en 1950 à 40 %, niveau où elles se situent aujourd'hui.

Graphique 4 – Inégalités mondiales, 1820-1992



Source : Bourguignon et Morrisson (2002).

La forte croissance des inégalités internationales explique largement l'évolution globale jusqu'en 1950, les inégalités internes progressant peu au XIXe et connaissant sur la première moitié du XXe un recul marqué. Sur la période récente, la reprise de la croissance des inégalités mondiales est le fruit d'une progression des inégalités internationales mais aussi, – et surtout depuis 1980 – des inégalités internes. Concernant ces dernières, c'est à une rupture avec ce que l'on observait depuis près d'un siècle que l'on assiste.

Les évolutions obtenues sur les dernières décennies par Bourguignon et Morrisson demandent cependant à être confirmées. Du fait des hypothèses qui ont dû être faites pour disposer de séries longues (comme supposer que la distribution des revenus dans un pays peut s'appliquer à un autre pour lequel les données manquent, ou supposer que, sur une période relativement longue, la distribution reste constante), cette estimation est en effet a priori moins pertinente que celles qui, centrées sur les dernières décennies, utilisent des données plus détaillées.

Parmi celles-ci, l'estimation de Sala-i-Martin semble la plus attractive du fait de sa dimension temporelle. Il se peut aussi que le résultat qu'elle délivre, à savoir une baisse continue des inégalités mondiales depuis 1970, ait contribué à son succès [voir notamment, Trainar, 2004 ; Bhagwati, 2004]. Il est plus rare que référence soit faite au travail de B. Milanovic qui met en évidence une hausse marquée des inégalités entre

1988 et 1993. Pourtant, l'estimation de Sala-i-Martin qui porte sur la période 1970-1998 n'évite pas approximations et hypothèses audacieuses. Parmi toutes les données qu'il utilise, le pourcentage de celles réellement disponibles (par opposition aux données « construites » ou omises) pour calculer les inégalités mondiales n'atteint pas 15 % : pour 28 pays sur 125, l'auteur ne dispose que du revenu moyen par habitant ; pour 29 pays, les quintiles ne sont disponibles que pour une année ; pour les 68 pays restants les quintiles ne sont disponibles, en moyenne, que pour cinq années sur vingt-sept. Par ailleurs, l'utilisation de quintiles par pays pour estimer les inégalités mondiales est une décomposition qui n'est pas assez fine pour assurer que l'on ne s'écarte pas trop de la « vraie » valeur de l'indicateur que fourniraient des données individuelles.

Sur ces deux points, les choix effectués par B. Milanovic sont nettement plus rigoureux : son estimation n'est effectuée que sur des données disponibles (la contrepartie est une dimension temporelle réduite) ; pour les 91 pays de son échantillon, le nombre de classes de revenu est, en moyenne, de 10,8 en 1988 et 11,4 en 1993. En outre, pour les pays les plus peuplés (Chine, Inde, Indonésie, Bangladesh), une distinction entre population urbaine et rurale a été retenue ce qui revient à considérer 2 Chine (l'une rurale, l'autre urbaine), 2 Inde, etc. Ceci permet de réduire la sous-estimation des inégalités qui provient du fait que l'on suppose qu'à l'intérieur d'une classe de revenu, tous les individus disposent du même revenu moyen : plus la population de la classe est importante, plus ce biais risque d'être fort. Certes, le partage entre inégalités internes et internationales va s'en trouver affecté : une partie de ce qui devrait apparaître comme inégalités internes va se retrouver en inégalités internationales ; cette « correction » est néanmoins indispensable pour limiter le biais sur les inégalités mondiales qu'occasionne la non-disponibilité de données suffisamment détaillées.

Ce sont d'ailleurs, dans une large mesure, les évolutions qui se sont produites entre les revenus des ruraux asiatiques et ceux des habitants des pays riches de l'OCDE d'une part, et entre les revenus des Chinois urbains et ceux des Chinois et Indiens ruraux d'autre part, qui expliquent la progression des inégalités mondiales entre 1988 et 1993.

L'utilisation de données trop agrégées, pour des pays qui, du fait de leur taille, comptent particulièrement dans le résultat de l'indicateur, ne permet pas aux autres estimations de capter cette réalité. Ainsi, l'information contenue dans l'estimation mondiale de Sala-i-Martin est – en réalité – essentiellement internationale car ce qui relève des inégalités internes est mal appréhendé. Du coup, cette estimation ne fait que retrouver au niveau des inégalités mondiales ce que l'on avait observé au niveau des inégalités internationales : une forte baisse des inégalités du fait du rattrapage chinois.

Les trois points sur lesquels s'accordent l'ensemble des estimations concernent le niveau des inégalités mondiales, leur structure et l'évolution des inégalités internes. Avec un coefficient qui se situe aujourd'hui entre 0,73 et 0,873, les inégalités mondiales s'établissent à un niveau très élevé dont les inégalités internationales constituent la principale composante (entre 60 et 75 %). Quant aux inégalités internes, elles connaissent, sur la période récente, une accélération qui contraste avec les évolutions enregistrées depuis le début du XXe siècle.

Ouverture et inégalités

Au terme de cet examen, il apparaît clairement que la question de l'évolution des inégalités se prête mal à une réponse unanime et tranchée : comme on l'a vu, les conclusions que l'on peut dégager sont plus complexes que les propos à l'emporte-pièce que nombre de participants au débat sur la mondialisation peuvent tenir. Pour résumer, on assiste sur les dernières décennies à un creusement des inégalités entre pays, à une baisse des inégalités internationales et à une hausse en moyenne des inégalités internes. Mais ces deux derniers phénomènes donnant lieu à des estimations d'ampleur largement différentes, les diagnostics sur les inégalités mondiales divergent. Quels enseignements peut-on tirer de ces observations, en lien avec la mondialisation ? Comme on l'a vu, s'agissant des inégalités internationales, il est très difficile d'aboutir à des conclusions d'ordre proprement international puisque les données chinoises « écrasent » les autres informations. S'agissant des inégalités entre pays comme des inégalités internes, leur évolution pourrait conforter ceux qui contestent les formes actuelles de la mondialisation. Mais peut-on vraiment établir un lien entre ces évolutions et l'ouverture ? Que nous dit sur ce point l'analyse économique ?

La théorie traditionnelle du commerce international laisse attendre des gains à l'échange du fait de l'exploitation des avantages comparatifs. Mais aussi bien l'apport de nouveaux cadres théoriques que de nombreux travaux empiriques ont insisté sur les conditions qui devaient être réunies pour que ces gains se réalisent [Bensidoun et Chevallier, 2002]. En outre, comme la répartition des gains ne se fait pas nécessairement à l'avantage des pays pauvres, la convergence des niveaux de vie entre pays n'est pas garantie. On ne s'étonnera donc pas de la diversité des trajectoires illustrée plus haut et de l'absence de convergence systématique.

Quant aux inégalités internes, la théorie standard du commerce international stipule que l'ouverture conduit chaque pays à se spécialiser dans les biens qui utilisent intensivement le facteur de production dont ils sont relativement le plus abondamment dotés ; la rémunération relative du facteur abondant augmente alors avec l'ouverture. Dans ce cadre, le commerce devrait réduire les inégalités dans les pays du Sud (le facteur relativement abondant étant le travail non qualifié) et les augmenter dans les pays du Nord (le facteur relativement abondant étant le capital ou le travail qualifié). Bien que d'autres éléments interviennent sur l'évolution des inégalités au Nord comme au Sud, force est de constater qu'au Sud, cette prédiction se heurte à la réalité empirique. En effet nombre de pays du Sud ont vu leurs inégalités internes progresser. L'adoption d'un cadre théorique aux hypothèses moins restrictives que le modèle standard [Bensidoun, Jean et Sztulman, 2004] permet d'expliquer ce phénomène en montrant que les effets de l'ouverture dépendent, de manière non linéaire, du contenu en facteur des échanges. Ce n'est qu'une fois un certain niveau de développement atteint que l'effet égalitaire se produit au Sud. Auparavant, l'ouverture se traduit par un accroissement des inégalités : les travailleurs sans qualification employés dans le secteur des biens non échangeables voient en effet leur rémunération relative baisser par rapport à celle des autres travailleurs.

Ainsi on dispose d'éléments, à la fois théoriques et empiriques, qui permettent de comprendre comment l'ouverture peut se concilier avec un accroissement des inégalités entre pays et un accroissement, en moyenne, des inégalités internes.

Bibliographie

BENSIDOUN I. et CHEVALLIER A., (2002) « Ouverture du Sud : priorité au développement », *L'économie mondiale 2003*, La Découverte, collection « Repères ».

BENSIDOUN I., JEAN S. et SZTULMAN A., (2004) « International Trade and Income Distribution », *Document de travail CEPII*, à paraître.

BHAGWATI J., (2004) *In Defense of Globalization*, Oxford University Press.

BOURGUIGNON F. et MORISSON C., (2002) « Inequality Among World Citizens : 1820-1992 », *American Economic Review*, vol. 92, n° 4, September.

MILANOVIC B., (2002) « The Ricardian Vice : Why Sala-i-Martin's Calculations of World Income are Wrong », *mimeo*, Development Research Group, World Bank.

MILANOVIC B., (2004) *Worlds Apart : Global and International Inequality 1950-2000*, Princeton University Press, à paraître.

SALA-I-MARTIN X., (2002) « The Disturbing "Rise" of Global Income Inequality », *Discussion Paper 0102-44*, Department of Economics, Columbia University.

TRAINAR P., (2004) « La mondialisation fait reculer la pauvreté ! », *Sociétal*, n° 43, 1^{er} trimestre.